CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E76933** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE 22/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1995

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTAUBAN
Siret : 399 693 845 00030
Code NACE : 4399A
Numéro caisse de congés payés : 0037509
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 7403729404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 7403729404

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/07/2026

Raison sociale : ETS REY CANDAS

1351 CHEMIN DE CLAVEL
82200 MOISSAC

Téléphone : 05 63 47 95 90 **Fax :** 05 63 47 54 04
Portable : 06 66 77 33 92
Responsabilité légale :
MIEULET MANON CO-GÉRANTE / MIEULET THOMAS CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.rey-assechement.fr
E-mail : contact@rey-assechement.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 292 407 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1542	Assèchement des murs par traitement des remontées capillaires	2	24/04/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/07/2026 10:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.